

Or, il s'agit d'un fait accompli: il a déjà pris les mesures qu'il voulait, et nous n'en savions rien. Tous les journaux que j'ai consultés récemment publiaient des nouvelles sur la défense nationale, fondées sur les déclarations que le ministre avait faites ailleurs qu'à la Chambre, ou celles de sources bien renseignées, de sorte qu'il faut être très vigilant pour savoir ce qu'entreprend le ministre. Nous ne pouvons nous fier à lui pour obtenir des renseignements à la Chambre ou en dire un mot au comité. Déjà le 4 septembre, si l'on en croit le *Tribune* de Winnipeg, qui citait une dépêche de la *Presse canadienne*, le ministre a signalé qu'il annulerait le programme de construction de frégates dont l'ancien gouvernement avait pris l'initiative. Le 17 septembre, le *Chronicle* de Québec s'est occupé du ministre associé de la Défense nationale (M. Cardin). Il me semble qu'on devrait lui permettre de jouer un rôle plus important au lieu de le laisser dans l'ombre du ministre de la Défense nationale. Quand le ministre associé est entré en fonction en avril dernier, il a déclaré que sa position était coordonnée avec celle du ministre de la Défense nationale, qu'ils étaient sur un pied d'égalité et qu'il ne resterait pas dans l'ombre. Or, le *Chronicle* de Québec du 17 septembre dernier, sous le titre: «Le gouvernement évite de prendre une attitude nette au sujet du programme de construction navale», disait ceci:

On aurait pu croire que le signal donné par M. Lowrey...

...qui avait pris la parole à la réunion à laquelle assistait le ministre associé de la Défense nationale...

...aurait donné au ministre associé de la Défense nationale une excellente occasion de dire quelque chose *ex cathedra* à ce sujet. Il n'est tout de même pas un simple petit rouage dans la machine du gouvernement, mais une partie intégrante essentielle. En tant que ministre associé il doit évidemment très bien connaître la politique que suit le gouvernement dans ce domaine—si celui-ci en a, en général.

M. Cardin s'est-il montré à la hauteur de l'occasion, a-t-il fait un exposé précis et net? Point du tout. M. Cardin a été vague. Il a raconté à son auditoire une histoire de Qu'Appelle...

Et il n'a aucunement laissé entrevoir son programme. A mon avis, le ministre de la Défense nationale devrait permettre au ministre associé de donner de son bureau certains renseignements aux journalistes comme cela se fait apparemment.

Le 1^{er} octobre, la *Tribune* de Winnipeg cite le service de nouvelles Southam:

M. Paul Hellyer, ministre de la Défense, a, pour ainsi dire, admis lundi dernier qu'on a pris la décision relative à l'aviation canadienne, maintenant renversée, et qui visait à utiliser Penhold comme base d'entraînement pour les pilotes de réactés, sans bien connaître tous les faits.

Je ne m'arrêterai pas à cet aspect particulier de l'esprit de décision et d'indécision, de la progression et du recul, car j'en laisse le soin à d'autres.

Le 12 octobre dernier, on pouvait lire l'en-tête suivant dans le *Journal d'Ottawa*: «M. Hellyer réduit les dépenses.» Il est très occupé à rogner les dépenses inutiles. L'article se poursuit ainsi:

Les vieux destroyers de la Marine canadienne sont retirés du service sans qu'on ait pris de décision pour ce qui est de moderniser notre marine en construisant de nouvelles frégates à toutes fins, ainsi que des sous-marins. L'avenir du transporteur de troupes blindé *Bobcat*, qui est en train d'être mis au point, est encore incertain. L'Aviation s'inquiète de ce que seulement 25 p. 100 de son budget servent à l'achat d'un matériel plus complexe et plus coûteux.

M. Hellyer doit veiller à supprimer les dépenses inutiles, mais il lui incombe également d'assurer des services de défense efficaces, afin de protéger le Canada et de tenir nos engagements envers nos alliés.

C'est ainsi que les choses se passent: Des décisions sont annoncées dans les journaux et l'on nous refuse le droit de soulever ces questions au comité qui a été établi à cette fin précise, conformément aux instructions que la Chambre a reçues du premier ministre (M. Pearson).

Le 9 octobre, le *Citizen* d'Ottawa rapportait ce qui suit, et la question dont il s'agit avait trait au programme naval. C'est moi qui avais posé la question et on relève ceci dans le journal. Le ministre de la Défense a dit:

J'espère en arriver à une décision bientôt...

J'avais demandé si le ministre voulait que le comité lui soumette des recommandations, mais le ministre a dit qu'il ne pensait pas que la chose serait nécessaire, bien que le comité, évidemment, ait le droit de soumettre des conseils. Ma foi, monsieur l'Orateur, que peut-on faire avec un ministre de ce genre, qui annonce son programme de bric et de broc, par l'intermédiaire des journaux sans en informer d'abord le Parlement, et qui croit pouvoir se passer de l'aide du comité de la défense?

Le 16 octobre, la *Tribune* de Winnipeg a cité une dépêche de la *Presse canadienne*:

Des sources généralement bien informées donnent à entendre que le gouvernement a l'intention de transformer la moitié de la force de frappe de l'ARC en bombardiers volant à basse altitude, postés en Europe et chargés d'un rôle non nucléaire.

Quand j'ai demandé au ministre de la Défense nationale s'il envisageait un projet de ce genre, il a traité la chose par-dessous la jambe. Dès le 30 mai dernier, j'avais proposé une modification au Starfighter CF-104. J'avais demandé alors au ministre s'il était conscient du fait que l'appareil Starfighter, avec les changements qui s'imposaient, pourrait employer une bombe classique au